

Décision

Générale

colonial

Décision n° 73-1592/SG/FP portant mise à la disposition du ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales, d'un médecin de 2e classe en position «hors cadres

n° 73-1592/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
3 novembre 1973

Numéro JO
n° 22 du 26/11/1973

Date du numéro
26 novembre 1973

TEXTE INTÉGRAL

M. Lionnet Michel, médecin de 2° classe du service de Santé des armées, en position « hors cadres », est, pour compter du 28 septembre 1973, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales, pour servir en qualité de médecin-chef du cercle d'Obock, en remplacement du médecin de 2e classe, Chamouard Tean Francois rapatriable.